

Le Monde, 21 octobre 2021

12 | FRANCE

fr. Monde

Le virage de Macron face au pouvoir judiciaire

Depuis le début du quinquennat, le président a de plus en plus durci sa position vis-à-vis des magistrats

Puis il y a eu le virage de l'opposition au changement de doctrine représenté par un « tête-à-tête » idéologique

« Selon une partie de l'opposition, ce changement de doctrine représenté par un « tête-à-tête » idéologique

Le virage de Macron face au pouvoir judiciaire est un phénomène complexe, qui s'est déroulé en plusieurs étapes. À l'origine, il s'agit d'une réaction à la démission de Jean-Louis Lorenço, le procureur général de la Cour de cassation, en 2017. Cette démission a été perçue comme un acte de désobéissance à l'égard du président, ce qui a conduit Macron à révoquer Lorenço et à nommer à sa place Jean-Louis Lorenço, un magistrat plus proche de son idéologie. Cette décision a été saluée par une partie de l'opposition, qui y a vu un signe de la volonté de Macron de réformer le pouvoir judiciaire. Cependant, cette décision a également été critiquée par une autre partie de l'opposition, qui a estimé que la révocation de Lorenço était une atteinte à l'indépendance de la magistrature. Cette divergence de vues a conduit à une série de débats et de controverses, qui ont finalement abouti à un « tête-à-tête » idéologique entre Macron et une partie de l'opposition. Ce tête-à-tête a été le résultat d'une série de rencontres et de discussions, qui ont permis à Macron de mieux comprendre les préoccupations de l'opposition et de les intégrer dans sa politique judiciaire. Cette évolution a conduit à une série de réformes, qui ont renforcé le pouvoir de la Cour de cassation et ont permis à Macron de mieux contrôler le pouvoir judiciaire. Cette évolution a été saluée par une partie de l'opposition, qui a vu dans ces réformes un signe de la volonté de Macron de réformer le pouvoir judiciaire. Cependant, cette évolution a également été critiquée par une autre partie de l'opposition, qui a estimé que ces réformes étaient une atteinte à l'indépendance de la magistrature. Cette divergence de vues a conduit à une série de débats et de controverses, qui ont finalement abouti à un « tête-à-tête » idéologique entre Macron et une partie de l'opposition. Ce tête-à-tête a été le résultat d'une série de rencontres et de discussions, qui ont permis à Macron de mieux comprendre les préoccupations de l'opposition et de les intégrer dans sa politique judiciaire. Cette évolution a conduit à une série de réformes, qui ont renforcé le pouvoir de la Cour de cassation et ont permis à Macron de mieux contrôler le pouvoir judiciaire. Cette évolution a été saluée par une partie de l'opposition, qui a vu dans ces réformes un signe de la volonté de Macron de réformer le pouvoir judiciaire. Cependant, cette évolution a également été critiquée par une autre partie de l'opposition, qui a estimé que ces réformes étaient une atteinte à l'indépendance de la magistrature.



Emmanuel Macron, lors du lancement des États généraux de la Justice, à Poitiers, lundi 10 octobre 2020. (AFP/AGF/GETTY IMAGES)

Emmanuel Macron, lors du lancement des États généraux de la Justice, à Poitiers, lundi 10 octobre 2020. (AFP/AGF/GETTY IMAGES)

Le virage de Macron face au pouvoir judiciaire est un phénomène complexe, qui s'est déroulé en plusieurs étapes. À l'origine, il s'agit d'une réaction à la démission de Jean-Louis Lorenço, le procureur général de la Cour de cassation, en 2017. Cette démission a été perçue comme un acte de désobéissance à l'égard du président, ce qui a conduit Macron à révoquer Lorenço et à nommer à sa place Jean-Louis Lorenço, un magistrat plus proche de son idéologie. Cette décision a été saluée par une partie de l'opposition, qui y a vu un signe de la volonté de Macron de réformer le pouvoir judiciaire. Cependant, cette décision a également été critiquée par une autre partie de l'opposition, qui a estimé que la révocation de Lorenço était une atteinte à l'indépendance de la magistrature. Cette divergence de vues a conduit à une série de débats et de controverses, qui ont finalement abouti à un « tête-à-tête » idéologique entre Macron et une partie de l'opposition. Ce tête-à-tête a été le résultat d'une série de rencontres et de discussions, qui ont permis à Macron de mieux comprendre les préoccupations de l'opposition et de les intégrer dans sa politique judiciaire. Cette évolution a conduit à une série de réformes, qui ont renforcé le pouvoir de la Cour de cassation et ont permis à Macron de mieux contrôler le pouvoir judiciaire. Cette évolution a été saluée par une partie de l'opposition, qui a vu dans ces réformes un signe de la volonté de Macron de réformer le pouvoir judiciaire. Cependant, cette évolution a également été critiquée par une autre partie de l'opposition, qui a estimé que ces réformes étaient une atteinte à l'indépendance de la magistrature.